

Institut de Prothèse Dentaire

D^r Ulric de Vriès

Chirurgien-Dentiste

2, Rue d'Accolay, 2

A M^r Liereux - Jevart, Secrétaire
de la Commission des Beaux-Arts à Bruxelles.

Bruxelles, le 28 janvier 1911.

Monsieur,

J'ai écrit il y a quelques mois à la commission du musée pour la vente d'un tableau dont je suis possesseur.

M'étant marié peu après à l'étranger je n'ai pu m'occuper de l'envoi au Palais des Beaux-Arts comme vous me l'indiquiez dans votre honorée lettre du 30 août 1911.

Je ferai parvenir le tableau cette semaine à Rue du Musée.

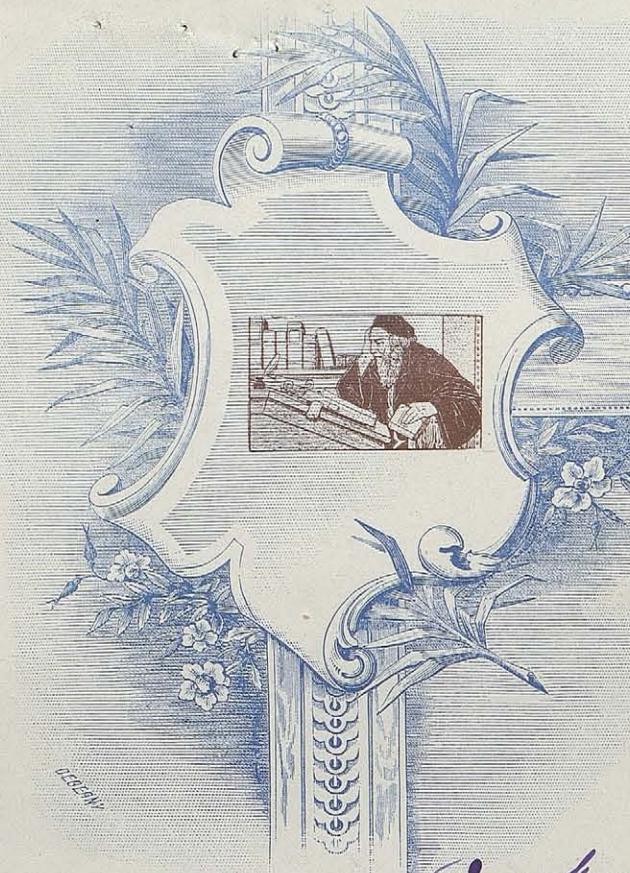
Veuillez je vous prie avoir l'extrême obligeance de me faire savoir quel jour de cette semaine et à quelle heure je puis faire porter la chose?

A vous lire, croyez Monsieur, à l'assurance de ma plus parfaite
Considération U. de Vriès

N.B. Cet envoi est fait sans engagement bien entendu.

reçu

REÇU
LE 160
LE 1378
1912



Institut de Prothèse Dentaire

D^r Ulric de Vriès
Chirurgien-Dentiste
2, Rue d'Alcolay, 2

Bruxelles, le 2 février 1912.

Messieurs les membres de la Commission
des Musées de la ville de Bruxelles.

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, le tableau
Ancien (paumau) paysage représentant et l'avant plan chute
d'eau sur des rochers et montagnes et arbres d'acacias et cèdres.
Je vous ai parlé de cet envoi dans une précédente lettre par
laquelle je vous faisais savoir qu'il y avait amateur mais que je
préfèrais vendre au musée de la ville de Bruxelles pour la collection
de l'état. Voici mon prix (Quarante mille francs) 40.000 francs
A vous lire, croyez messieurs à l'assurance de ma haute considération.

Ulric de Vriès

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 13-2

1912

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N^o

5912-11

A

Monsieur de Vries

OBJET

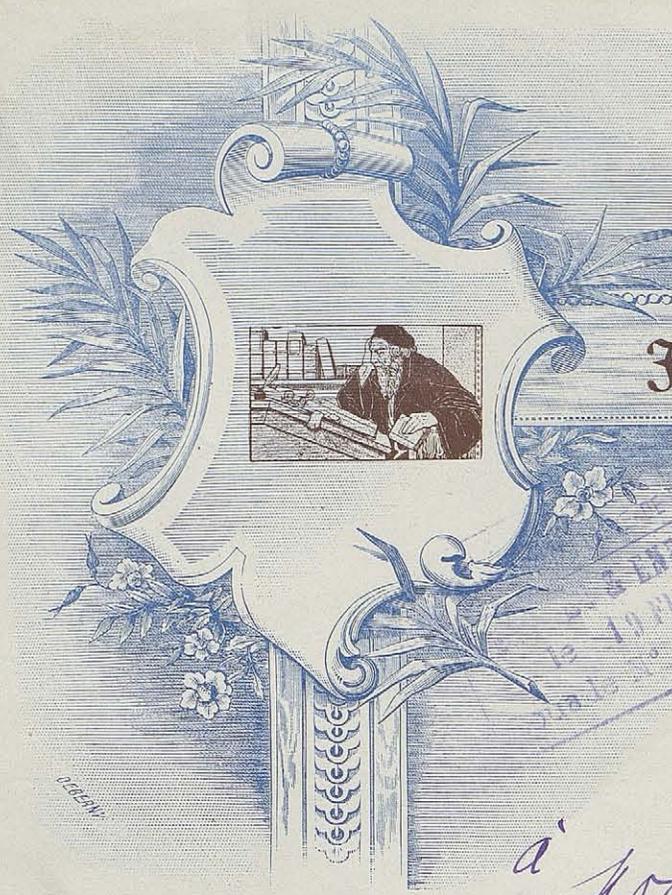
Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 2 de ce mois.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Copie expédiée le 14-2-12

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,



Institut de Prothèse Dentaire

D^r Ulric de Vriès
Chirurgien-Dentiste
2, Rue d'Accolay, 2

LE GÉNÉRALISTE
le 19 NOV 1912

Bruxelles, le 18 / 2 / 1902.

à Monsieur Hérens - Gevaert
Secrétaire de la Commission des Musées
de la Ville de Bruxelles.

Monsieur,

Je suis très étonné de n'avoir pas encore reçu
un accusé de réception du tableau que j'ai porté
au musée il y a déjà 18 jours.

A vous lire au plutôt, croyez Monsieur, en l'assurance
de ma plus parfaite considération.

U. DE VRIÈS
2, rue d'Accolay
BRUXELLES